

PREFECTURE DE SEINE et MARNE
Arrondissement de PROVINS
Canton de La Ferté Gaucher
Commune de CHARTRONGES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHARTRONGES
2013-32**

L'an deux mil treize le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chartronges, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André TRAWINSKI, Maire.

Date de Convocation : L'an deux mil treize, le 10 décembre

Présents : Mr André TRAWINSKI Maire, Mme Michèle REDDAN Adjointe, Adjoint, Mr Guy BORDEREAU Adjoint, Mr Joël LAMOTTE Adjoint, Mr Philippe CASSAGNE, Mme Marie Emilienne BONTOUR, Mr. Claude GUERARD,

Absents Excusés : Monsieur de Mr David GAUDÉ

Absents : Mme Farah IBBOU

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Michèle REDDAN

D-32 - Approbation de la carte communale - arrêté préfectoral.

La Carte Communale, document d'urbanisme de la Commune de Chartronges, entre dans sa phase finale.

Madame La préfète, par arrêté préfectoral n° 2013/DDT/SUDP/PAP/29 du 03 décembre 2013, approuve la carte communale de Chartronges.

Par délibération en date du 18 octobre 2013, le conseil municipal a décidé d'approuver la carte communale sur le territoire de Chartronges.

Cette carte a été également approuvée par arrêté préfectoral en date du 03 Décembre 2013, publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Le dossier de carte communale approuvée est à la disposition du public en mairie de Chartronges aux heures d'ouverture ainsi qu'à la direction départementale des territoires 11 rue Sainte Foi à- 77160 PROVINS et dans les locaux de la préfecture de Melun

Membres en exercices : 9

Votant : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention: 0

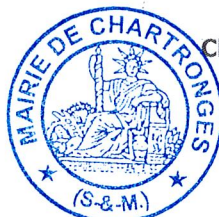
Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Date de la convocation : 11.12.2013

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous

Préfecture : 19.12.2013



Chartronges, le 19.12.2013
Le Maire,

André TRAWINSKI

Pour le Maire,
l'adjoint délégué

M. de la Roche